

St Nicolas de Port

#BIM

saintnicolasdeport.com

NUMÉRO 116

JANVIER 2026

Votre information municipale



#À LA UNE

| TRAVAUX |

Extension du Mouv' :
permis de construire signé, p.5



| QUESTION DU BIM |

Comment les frelons asiatiques à
pattes jaunes vont-ils être traités sur
la commune ?, p.7



| TRAVAUX |

Déchetterie communautaire :
ouverture prévue au printemps !, p.5



| HOMMAGE |

Hommage à Fernand et Louise
BRENDEL, carillonneurs, p.2





AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve des conditions sanitaires communiquées par la préfecture et de l'annulation des manifestations par les organisateurs)
Toute l'info sur www.saintnicolasdeport.com ou sur l'application St Nicolas disponible sur App store et Play store



JANVIER

VENDREDI 30 : DE 19H40 À 20H45

INITIATION À LA SELF-DÉFENSE

Organisée par le Karaté Club • Salle des Sports - 4 rue de la Charrue • Ouvert à tous
Renseignement au 06 86 80 52 75.

SAMEDI 31 : DE 14H À 18H

2^e JOURNÉE JUDO DES « PTITS TIGRES ET PTITS KIMS »

Organisée par la MJC • Complexe sportif A. Belleville • Entrée libre.

FÉVRIER

DIMANCHE 1^{er} : DE 10H À 18H

SALON DU LIVRE

Proposé par la MJC • Salle des Fêtes • Entrée libre • 03 83 48 56 76.

JEUDI 5 : DE 9H À 11H

ATELIERS PARENTS ENFANTS

« SNOEZELEN »

Mapeje • Inscription au 03 83 48 81 43.

VENDREDI 6 : DE 13H30 À 15H30

PARCOURS SÉPARATION

Proposé par France Services • Mapeje
Rencontre avec un(e) professionnel(le) de la Caf, un(e) médiateur(rice) familial(le), un juriste du Cidff • Inscription au 03 83 45 14 17 - ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr

MERCREDI 11 : À 18H

CARNAVAL MUSICAL

Proposé par l'EMSN • Autre Filature • Gratuit sur réservation en ligne • Renseignement au 03 83 48 69 16.

VENDREDI 20 : DE 16H À 19H30

DON DU SANG

Proposé par l'Amicale des Donneurs de Sang
Salle des Fêtes.

DU SAM. 28 FÉV AU DIM. 1^{er} MARS

WEEK-END J-50 AVANT LES 50 ANS

DE LA POTÉE PORTOISE

Plus de détails en page 3.

MARS

DIMANCHE 1^{er} : 12H

REPAS - THÉÂTRE SÉNIORS POUR LES PLUS DE 65 ANS

Organisé par le CCAS - France Services Salle des Fêtes • 17 € pour le repas-théâtre /
Gratuit pour la pièce de théâtre uniquement
Inscription au 03 83 45 14 17.

MARDI 3 ET 31 : DE 14H À 16H

GROUPE DE PAROLE ORCHIDÉE POUR AIDANTS FAMILIAUX

Mapeje • Renseignement et inscription auprès de France Services 03 83 45 14 17.

JEUDI 5 : DE 14H30 À 16H30

ATELIERS PARENTS ENFANTS

« CARNAVAL »

Mapeje • Inscription au 03 83 48 81 43.

VENDREDI 6 : DE 13H30 À 15H30

PARCOURS SÉPARATION

Proposé par France Services • Mapeje
Rencontre avec un(e) professionnel(le) de la Caf, un(e) médiateur(rice) familial(le), un juriste du Cidff • Inscription au 03 83 45 14 17 - ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr

DU 14 AU 21 MARS

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE SUR LE THÈME « DES ÉQUILIBRES »

Mapeje • Inscription au 03 83 48 81 43.

DIMANCHE 15 : DE 8H À 18H

ÉLECTIONS MUNICIPALES

SAMEDI 21 : DE 20H À 22H30

ZUMBA PARTY

Proposée par le Karaté Club • Complexe sportif A. Belleville • 10 € en prévente - 12 € sur place (au profit de l'association « Lina ma Poupée Angelman ») • seb.uhring@gmail.com - 06 86 80 52 75.

SAMEDI 28 : DE 14H À 18H

3^e JOURNÉE JUDO DES « PTITS TIGRES ET PTITS KIMS »

Organisée par la MJC • Complexe sportif A. Belleville • Entrée libre.

MARDI 31 : DE 14H À 16H

GROUPE DE PAROLE ORCHIDÉE POUR AIDANTS FAMILIAUX

Mapeje • Renseignement et inscription auprès de France Services 03 83 45 14 17.

AVRIL

VENDREDI 3 : DE 13H30 À 15H30

PARCOURS SÉPARATION

Proposé par France Services • Mapeje
Rencontre avec un(e) professionnel(le) de la Caf, un(e) médiateur(rice) familial(le), un juriste du Cidff • Inscription au 03 83 45 14 17 - ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr

SAMEDI 4 : DE 10H À 12H30

COURSE AUX ŒUFS

Organisée par la Mapeje • Pour les enfants portois de niveau maternel et élémentaire
Inscription au 03 83 48 81 43.

SAMEDI 4 : 12H

REPAS - THÉÂTRE SÉNIORS POUR LES PLUS DE 65 ANS

Organisé par le CCAS - France Services Salle des Fêtes • 17 € pour le repas-théâtre et 5 € pour la pièce de théâtre uniquement
Inscription au 03 83 45 14 17.

JEUDI 9 : DE 9H À 11H

ATELIERS PARENTS - ENFANTS « YOGA »

Mapeje • Inscription au 03 83 48 81 43.

JEUDI 9 : 19H

CONCERT AFTERWORK

Proposé par l'EMSN • Autre Filature • Gratuit sur réservation en ligne • Renseignement au 03 83 48 69 16.

DIMANCHE 19 : DE 8H30 À 18H

50 ANS DU GRAND DÉBALLAGE DE LA POTÉE PORTOISE

En cœur de ville • Grand déballage commercial et animations tout au long de la journée
Restauration sur place • 03 83 48 81 57.

HOMMAGE

Hommage à Fernand et Louise BRENDEL, carillonneurs



À la demande de la famille Brendel, la ville a fait apposer une plaque commémorative dans la Basilique saint Nicolas, en mémoire de Fernand BRENDEL (1928-2022), parfois secondé par Louise, son épouse (1928-1996), carillonneurs de la grande église des Lorrains.

De 1942 à 2014, Fernand BRENDEL rythma la vie religieuse, sonna les joies et les peines de la vie des habitants de St Nicolas de Port.

Le maire Luc BINSINGER a souligné l'importance de ce moment choisi à l'approche des festivités de la saint Nicolas, chères au couple BRENDEL à qui l'on doit toute notre reconnaissance. Jean-Luc BRENDEL a fait résonner le souvenir de ses parents à travers un poème vibrant d'émotion, de joie et d'anecdotes.

La plaque est apposée au niveau de la tour St Paul, à proximité du clavier auquel sont reliées les cloches du carillon.

Directeur de la publication : Luc BINSINGER • Responsable de la Commission Vie Économique, Vie Associative, Communication, Démocratie Participative et Tourisme : Joël THOMAS • Rédaction et coordination : Ville de St Nicolas de Port - Pôle Vitalité du Territoire • Crédits photos : Ville de St Nicolas de Port - Pôle Vitalité du Territoire • Conception graphique : La Maison Chabane – Nancy – 06 12 84 06 18 • Impression : Vagner imprimerie – 03 83 51 20 34.



Janvier, mois des vœux !

Souvent lâchés par habitude ou par politesse, les vœux de début d'année s'inscrivent dans le rite des frimas de la saison.

Pourtant, en ces temps où la politique internationale et nationale nous donnent le tournis, se pauser, se nourrir ou s'entraider prennent valeur !

Alors oui, la municipalité rassemblée vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026. Des vœux de Paix, de Santé, de Réussites personnelles et professionnelles, de Joies familiales et amicales.

La ville est une et même entité, la culture du vivre ensemble, loin des querelles (souvent insultantes) des réseaux sociaux, mérite notre attention quotidienne, préservons-la !



Luc BINSINGER

Maire



Permanence Facebook en direct :
Lundi 2 février 2026 à 17 h 30.

Bien fidèlement
—

REGARDS CROISÉS



Regards croisés, Josette VILLAUME présidente de la confrérie de la Potée Portoise et Jean-Pierre JACQUOT, boucher co-créateur de ce plat emblématique.

La Potée Portoise célébrera sa 50^e édition. Qu'est-ce qui a inspiré la création de ce plat emblématique pour la ville ?

Jean-Pierre JACQUOT : La Potée Portoise a été imaginée, il y a 50 ans, en 1975, à l'initiative de René LERHMAM alors président du comité des fêtes et adjoint au maire. Elle est ensuite créée par les trois bouchers charcutiers du moment Tony MARCOTULLIO, Jean TRIBOULOT et moi-même qui avons élaboré et mis au point ce plat emblématique de notre ville.

Quel rôle joue la Confrérie de la Potée Portoise dans la valorisation de ce plat ?

Josette VILLAUME : La confrérie a été créée le 11 avril 1975, sous l'impulsion du comité des fêtes. La mission d'une confrérie consiste à la

mise en avant d'un plat et la valorisation d'un terroir. Nous avons participé aux chapitres d'autres confréries pour promouvoir notre Potée Portoise, tout en les accueillant chaque année, lors de notre propre chapitre.

Quels sont les secrets ou les spécificités de la recette traditionnelle de la Potée Portoise ?

J.P.J : Ce plat est composé de choux, pommes de terre vapeur, poireaux, navets, carottes, jambonneau, lard, saucisse comme la traditionnelle Potée Lorraine mais ce qui en fait sa particularité ce sont ces éléments : porc Lorrain, crème fraîche, haricot rouge et un filet de vinaigre.

Y a-t-il des anecdotes liées à la Potée Portoise que vous aimeriez partager ?

J.V : Je garde de nombreux souvenirs amicaux et des bons moments partagés lors de nos chapitres ou de nos déplacements. Depuis la création de la confrérie, plus de 1 500 personnes ont été intronisées ou « empotées ». Tous ont contribué, chacun à leur manière, à faire rayonner notre tradition et à promouvoir la Potée Portoise.

**« Avec bonne Potée...
...jamais faim n'avet ! »**

Devise de la confrérie.

ÉVÉNEMENT

J-50 avant le 50^e anniversaire de la Potée Portoise



Imaginée dans les années 70 par les bouchers de la ville pour trouver la parfaite recette, la Potée Portoise est l'identité gastronomique de St Nicolas de Port. 50 jours avant le Grand Déballage de la Potée Portoise, qui aura lieu dimanche 19 avril 2026, la ville offrira un avant-goût de ces festivités le week-end du 28 février au 1^{er} mars.

• **Samedi 28 février :**

• À 9h30 : inauguration de 50 jours d'exposition autour des 50 ans de la Potée Portoise, - médiathèque.

• À 10h : contes - médiathèque - places limitées. Réservation au 03 83 48 11 48.

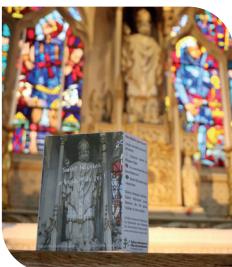
• À 18h : spectacle de théâtre d'improvisation sur le thème de la Potée Portoise à l'Autre Filature, gratuit - places limitées - inscription au 03 83 48 81 57.

• **Dimanche 1^{er} mars :** repas Potée Portoise au Repas-Théâtre séniors. (plus de détails dans l'agenda)

• **Jeudi 5 mars :** repas Potée Portoise à la cantine.

PATRIMOINE

Énigmes : saint Nicolas a besoin de toi !



Entrez dans la Basilique de St Nicolas de Port à la recherche d'énigmes.

Dans les 3 phases du jeu conçu et réalisé par l'abbé Pierre BINSINGER, délégué diocésain à la Pastorale

des Réalités du Tourisme et des Loisirs, saint Nicolas a besoin de toi pour s'en sortir.

À la recherche d'indices situés sur des éléments remarquables de la Basilique, obtiens un code pour passer à l'étape suivante afin d'en découvrir plus sur l'histoire de saint Nicolas et de l'édifice.

Livret de jeu disponible à l'entrée de la Basilique.



Phase 2 : travaux en cours

Les travaux de la phase 2 de l'aire de loisirs et de détente de St Nicolas de Port ont repris avec l'installation de l'éclairage, la réalisation de travaux provisoires dans la rue des Clairons, ainsi que de nouvelles plantations.

Une partie de l'éclairage a été déployée sur le site et est désormais opérationnelle. Deux types d'éclairage sont mis en place afin de limiter au maximum les perturbations pour la faune. Le premier concerne le cheminement piéton : il s'agit d'un éclairage automatique dont l'intensité et la luminosité varient en fonction des horaires. Le second type d'éclairage, installé sur les ellipses, fonctionne par commande manuelle pour une durée déterminée. Avant l'extinction complète, la luminosité diminue afin de permettre aux usagers de réactiver l'éclairage.

Dans l'attente du démarrage complet de la phase 2, la voirie de la rue des Clairons a bénéficié de travaux provisoires comprenant le décapage et la pose d'un enrobé bicouche, depuis le croisement avec la rue des Bergeronnettes jusqu'à la rue Gaston Agar.



Moutons d'Ouessant : éco-pâturage à l'Arboretum



La ville de St Nicolas de Port a fait appel au service de « Plumes & Sabots » pour entretenir, de façon naturelle, la pelouse d'un espace de 2 200 m² à l'Arboretum, grâce à la mise à disposition de 2 moutons d'Ouessant.

Originaires de Bretagne, au large du Finistère, ces moutons sont connus pour leur rusticité et leur robustesse face aux conditions difficiles. Ils supportent très bien la vie en extérieur, même par mauvais temps. Un abri pour les protéger de la pluie et du vent leur suffit, car leur laine est abondante et de bonne qualité. Après une tonte au printemps, ils refont leur laine pour l'hiver.

Une surveillance régulière tous les 3 à 4 jours leur permet de garder contact avec leur éleveur, d'avoir de l'eau propre, du foin à volonté en hiver, des suppléments en graines ou céréales, si besoin, en plus de l'herbe fraîche qu'ils consomment quotidiennement.

Il est demandé aux passants de ne pas les nourrir.

CHIFFRE DU BIM

325

Il s'agit du nombre total d'arbres qui seront plantés sur l'ensemble de l'aire de loisirs et de détente.

Les essences retenues comprennent notamment des érables, amélanchiers, tilleuls, hêtres, saules, ainsi que de nombreux arbres fruitiers : pruniers aux variétés diverses (abricotier, quetschier, cerisier, mirabellier), pommiers et poiriers. Au total, près d'une trentaine de cultures différentes seront implantées, constituant une véritable collection végétale en écho au nom de l'aire de loisirs et de détente : « Arboretum ».

L'ouverture du site en juillet a permis à la maîtrise d'œuvre, la commune et la société ID VERDE d'observer et d'analyser ces premiers mois d'utilisation. Ce retour d'expérience a

conduit à la décision de créer davantage de zones d'ombre sur l'aire de loisirs et de détente. Ainsi, à la mi-février, l'entreprise procédera au remplacement des végétaux qui n'ont pas pris et à la plantation de nouveaux arbres en complément de ceux prévus dans la phase 2.



TRAVAUX

Déchetterie communautaire : ouverture prévue au printemps !



Dans le cadre d'une visite de chantier, en présence de David FISCHER, Président de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV), Christopher VARIN, vice-président et Luc BINSINGER, vice-président et maire de St Nicolas de Port, les équipes techniques ont présenté l'état d'avancement des travaux de la future déchetterie portés par la CCPSV.

Ce nouvel équipement qui comptera 17 quais, pourra accueillir simultanément près de 20 véhicules et permettra de désengorger la déchetterie de Dombasle sur Meurthe et viendra compléter le dispositif sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Chaque habitant bénéficiera ainsi d'une déchetterie située à moins de 10 minutes de son domicile. Pensée pour améliorer le recyclage, certains déchets tels que les articles de sport et de loisirs, les jouets, le matériel de bricolage qui n'étaient jusqu'à présent pas valorisés de façon optimale sur le territoire, le seront désormais.

Les dernières étapes du chantier consisteront en la mise en place des clôtures, l'installation des réseaux d'électricité et de l'éclairage public, la vidéosurveillance, l'implantation du local du gardien, la pose des garde-corps et de la signalétique, puis, en phase finale, l'aménagement des espaces verts et la réalisation de l'enrobé définitif.

Pour rappel, la déchetterie verte actuellement située rue des Clairons à St Nicolas de Port fermera afin d'être transférée sur cette nouvelle déchetterie.



Travaux provisoires : ruelles du Moulin, Tanneurs et place Jeanne d'Arc



Conformément aux engagements pris lors de la réunion de concertation du 15 octobre dernier avec les habitants concernés par le projet d'aménagement de la ruelle du Moulin, de la ruelle des Tanneurs et de la place Jeanne d'Arc, la Ville a procédé à la réalisation de travaux provisoires de purges et de rustines sur ces secteurs, pour un montant total de 34 000 € HT.

Les travaux d'aménagement définitif ne pourront être engagés qu'à la réception des résultats finaux de l'étude menée par l'EPTB, en charge de la lutte contre les inondations.

Extension du Mouv' : permis de construire signé



Le Maire Luc BINSINGER et Isabelle BORDEAUX, adjointe à l'urbanisme et aux travaux ont convié les associations concernées par le projet d'extension du Mouv' à une nouvelle réunion du groupe de travail.

Pour rappel, cette extension offrira des locaux mutualisés pour le club de pétanque Saint Nic'Boules et l'association de tir à l'arc de la 1^{re} Compagnie des Archers Portois. Elle permettra de compléter les activités de tennis et de tir sportif actuellement pratiquées au Mouv'.

Cette 10^e réunion entre élus, les services et associations sportives concernées clôture une année 2025 intense, marquée par la validation du projet et le dépôt du permis fin septembre. Malgré des ajustements pour répondre aux critères et exigences des services de la DDT, le groupe de travail se réjouit de la signature du permis ce jeudi 15 janvier.

La consultation des entreprises débutera dès que possible avec l'objectif d'une ouverture de la structure en janvier 2027. Les demandes de subventions pour le cofinancement de cette réalisation sont en cours d'instruction par les différentes institutions.

VIE MUNICIPALE

Les services techniques opérationnels pour l'hiver

Chaque hiver, les services techniques de la ville se préparent pour faire face aux intempéries et ainsi faciliter aux habitants la circulation routière, l'accès aux écoles et aux bâtiments publics.

Lors de l'arrivée de températures laissant supposer d'éventuelles chutes de neige en début d'année, les services techniques et élus ont procédé à une distribution gratuite de sel de déneigement pour les habitants, et d'autres distributions pourront être programmées en fonction des conditions météorologiques.

Des bacs à sel, situés dans les rues en pente, sont mis à la disposition des riverains de ces rues pour saler éventuellement la chaussée avant que les services n'interviennent. Lors du salage et du déneigement, un niveau de priorité d'intervention est donné en fonction des rues :

- Niveau I : environ 1 h d'intervention (itinéraire BUS/SUB 23-24/NAVETTE – Écoles et collège)
- Niveau II : environ 3 h d'intervention (rues en pente)
- Niveau III : environ 5 h d'intervention (reste du réseau)

Si le chauffeur du véhicule de salage (camion poids lourd) prend la décision de ne pas descendre une rue fortement en pente, d'autres agents des services techniques peuvent accéder à cette rue, soit à pied, soit avec un petit camion ou un tracteur équipé, afin de procéder à son déneigement ou salage.

20 bacs à sel ont été répartis sur la commune à destination des habitants des rues difficiles d'accès : allée Jean-Moreau, rue des Pâquis, rue de l'Hermitage, rue des Tilleuls, rue du Point-du-Jour, impasse des Cailloux, rue Pasteur, rue Victor-Legrand, rue Nicolas-Guibert, allée des Mirabelliers, allée des Violettes, allée des Tamaris, rue Anne-Fériet, allée et impasse du Vert-Pré, lotissement de la Poncelle, allée des Bosquets, rue du Printemps, allée Victor-Idoux, rue du Haut-des-Chênes.

Rappel : Il est demandé aux propriétaires et locataires de déneiger et saler les trottoirs devant chez eux. Il est également important de laisser un passage minimum de 5 m sur la route pour le passage du camion.



Le Kroque est ouvert au 1 rue Charles Courtois !

Rachid BAHMED et Céline PORTÉ ont ouvert mi-décembre leur restaurant : le Kroque.



À la carte : burgers, tacos, snacks et bowls sont proposés à emporter ou à déguster sur place, avec 40 places assises disponibles. Les commandes peuvent se faire par téléphone ou via Facebook et Instagram.

Habitants de la commune, Rachid et Céline ont déjà dirigé un restaurant avant de se consacrer à leur bar nancéien, qu'ils gèrent toujours. Avec cette nouvelle aventure, ils souhaitent diversifier l'offre de restauration sur St Nicolas de Port.

LE KROQUE : 1 rue Charles Courtois - du mardi au vendredi de 11h à 14h30 et de 17h30 à 22h et les samedis et dimanches de 18h à 22h - 03 83 16 86 93

Asya Beauté : nouveau salon d'esthétique rue Anatole France



Depuis début novembre, le salon d'esthétique Asya Beauté a ouvert ses portes au 29 rue Anatole France.

Formée dans le domaine de l'esthétique et por-toise depuis 2022, Afizé ERSOY a choisi d'ouvrir son propre salon et propose également des formations en esthétique. L'institut réalise un ensemble de prestations esthétiques : manucure, pédicure, coiffure, soins capillaires, head spa, massages, soins du visage, rehaussement de cils, pose de vernis...

Asya Beauté : 29 rue Anatole France - du lundi au samedi, sauf le mercredi - 06 59 05 72 21

Les œufs du Bassigny en distribution automatique

Un distributeur d'œufs extra frais, provenant du poulailler « Les œufs du Bassigny » de Justine et Hervé COUSTEUR, a pris place rue du Champy, au croisement avec la rue Gilles Aubert, au niveau de la station de lavage.

Approvisionnés tous les 2 jours et accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, les casiers contiennent une gamme d'œufs blancs de différentes quantités en boîtes de 12 œufs ou plateaux de 30 et 90 œufs.

Le + : les œufs blancs produits par des poules blanches sont plus riches en protéines.



Il est possible de déposer les contenants vides (boîtes et plateaux) dans un récupérateur, à côté du distributeur.

SANTÉ

Le Docteur Olivier DUGNY, médecin spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie et chirurgie cervico-faciale, vous informe de l'ouverture de son cabinet le 12 novembre 2025.

Le cabinet se trouve 7 allée Nelson Mandela, 54210 St Nicolas de Port - 03 10 45 25 76.



Mon sac naissance : bienvenue aux bébés de 2025 !



Une dizaine de familles a répondu présent à l'invitation de la municipalité dans le cadre de l'opération « Mon sac naissance ». La rencontre a débuté par une séance photo : chaque famille a pu passer devant l'objectif afin de réaliser un portrait souvenir, qui leur sera offert avec un cadre.

Céline DEL SORDO, adjointe à la Famille et la Jeunesse, accompagnée des professionnels de la MAPEJE, a ensuite accueilli et adressé ses félicitations aux familles des nouveau-nés de l'année 2025 avant de leur remettre le sac naissance qui contient des informations détaillées sur les actions municipales en faveur de la petite enfance, des documents d'aide à la parentalité et de prévention, ainsi qu'un livre jeunesse offert en cadeau.

Les familles ont ensuite profité d'une animation musicale de 45 minutes proposée par Myriam du Truck à sons, avant de se retrouver autour d'un moment convivial et de partager la galette.

SÉNIORS

Des bons d'achat pour accompagner les fêtes de nos aînés



Comme chaque année, la Ville de St Nicolas de Port a souhaité apporter un peu de douceur aux fêtes de fin d'année pour ses seniors de plus de 75 ans. Cette année, la distribution des bons d'achat a concerné 592 foyers, pour un montant total de 17 245 €.

Les bons d'achat, financés par le CCAS, ont été offerts : 40 € pour les couples et 25 € pour les personnes seules. Préparés par les élus de la Ville, dont Daniel VERNIER (vice-président du CCAS), Joël THOMAS et Michèle ALBRECHT, ils ont été distribués fin novembre.

Les seniors ont pu utiliser leurs bons auprès des 25 commerçants portois participants, avant le 31 décembre 2025, pour des achats variés : coiffeur, cadeaux, nourriture...

Cette initiative valorise les commerces de proximité tout en offrant à chacun la liberté de choisir le cadeau qui lui fera le plus plaisir.

Initiation à la self-défense avec le Karaté Club

Le Karaté Club propose des cours de self-défense tous les derniers vendredis du mois.

Les cours de self-défense sont accessibles à tous et sont dirigés par 2 experts en karaté : Sébastien UHRING, instructeur 6^e Dan, juge mondial en combat, et Jean Paul UHRING, 7^e Dan, professeur diplômé d'État. Ils permettent d'expliquer l'autodéfense en droit légitime et pénal, d'apprendre à maîtriser et

travailler les techniques avec régularité et d'identifier les points vitaux. La self-défense permet de maîtriser sa peur et son stress en toute situation et de développer sa confiance en soi.

Prochaine initiation à la self-défense (ouvert à tous - sans limite d'âge) - vendredi 30 janvier de 19h40 à 20h45.

Salle des sports - 4 bis rue de la Charrue.

Contact : 06 86 80 52 75.



L'association Saint N'écolo recherche des bénévoles



Depuis 4 ans, l'association juniors « Saint N'écolo » met en valeur l'écologie, le respect de l'environnement et la protection des animaux par des actions autour de ces thèmes comme la création d'un court métrage « Les Fées de la Terre » primé au festival Clap Clap, le festival Pile Poils, la kermesse "Nature et Écolo", des ateliers éco-responsables sur l'environnement

et l'éveil à l'écologie ainsi que la création, l'organisation et la participation à des événements en partenariat avec la MJC, la ville et les écoles.

Pour l'année 2026, Elyne et Zoé lancent un appel aux bénévoles qui sont nécessaires pour assurer l'avenir de l'association.

Pour participer à l'aventure Saint N'écolo et suivre ses actions, rendez-vous sur :



Contact :

saintnecolo@mailo.com ou 07 49 22 77 59

L'association tiendra son Assemblée Générale le 30 janvier 2026 à 19h à la MJC.

QUESTION DU BIM

Comment les frelons asiatiques à pattes jaunes vont-ils être traités sur la commune ?

Face à la menace croissante du frelon asiatique à pattes jaunes, la Ville de St Nicolas de Port met en place des mesures pour protéger la population et la biodiversité.



Si le décret d'application de la loi du 14 mars 2025, qui prévoit de freiner la prolifération du frelon asiatique, n'est pas encore paru, la commune a d'ores et déjà pris des mesures pour affaiblir les colonies d'ouvrières et limiter leur expansion. Dès la deuxième quinzaine de février, une soixantaine de pièges sélectifs seront disposés sur le territoire communal afin de réduire la construction de nouveaux nids.

Le frelon asiatique représente un risque sanitaire direct par ses piqûres, mais il constitue également une menace majeure pour la biodiversité. Chaque nid se nourrit d'environ 11 kg d'insectes par an, provoque la perte de 30 % des colonies d'abeilles et menace, à moyen terme, la survie de certaines espèces d'oiseaux. Les chiffres sont alarmants : un nid non détruit peut entraîner l'apparition de 100 000 nids au bout de cinq ans.

La commune appelle donc tous les habitants à signaler immédiatement à la mairie la présence de nids de frelons afin que des mesures puissent être prises rapidement. Si vous constatez la présence de nids sur votre terrain, vous pouvez faire appel à une entreprise privée spécialisée. La ville contribuera financièrement, le montant ainsi que les modalités de prise en charge sont à l'étude. Plus de renseignements au 03 83 48 81 40.

INFORMATIONS PRATIQUES

Stop aux incivilités !

Les incivilités, même parfois considérées comme mineures, impactent fortement la qualité de vie des habitants. Dégradations, nuisances sonores, dépôts sauvages, déjections canines sur les trottoirs ou stationnements gênants : ces comportements perturbent le quotidien.



Amende comprise entre 135 € et 750 € selon la gravité



Amende forfaitaire de 68 €



Amende forfaitaire de 135 €

Élections municipales



Le premier tour des élections municipales se déroulera le dimanche 15 mars 2026. Ces élections permettront également d'élire les conseillers communautaires. Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous êtes portois, français ou ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune **jusqu'au 6 février 2026** :

• en mairie, en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

• par internet via ce lien



• par courrier, en téléchargeant le formulaire CERFA n° 12669*02 sur service-public.fr.



Il est également possible de vérifier votre situation électorale à tout moment via ce lien





VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 2026

Sur 3 lieux différents, la municipalité a donné rendez-vous aux habitants, acteurs de la vie associative, économique, locale et territoriale, pour souhaiter ses vœux et partager un apéritif lorrain.



Le maire Luc BINSINGER a évoqué les transformations, aménagements et actions accomplis, ainsi que les projets poursuivis en 2025 :

- la première phase de l'aire de loisirs et de détente de l'arboretum incarne parfaitement la place centrale redonnée à la nature, la volonté d'offrir des espaces de respiration accessibles à tous et de créer des lieux où l'on peut se poser, partager.
- la réfection de la rue du Canal vient compléter les travaux d'extension du parking engagés il y a quelques années.
- le lancement de la construction du lotissement de l'ex-Match et l'inauguration de la rue Fernand César, symbole d'un quartier qui renaît, s'organise et s'ouvre à de nouveaux habitants dans le cadre d'une mixité urbaine. Transformer une ville, c'est aussi accepter que certains projets demandent du temps.



En 2025, la ville a poursuivi :

- les études pour l'extension du Mouv', avec un avant-projet définitif, la recherche de subventions et le dépôt du permis de construire.
- les études sur la restructuration de l'espace C. Croué Friedman, notamment avec la réalisation d'un diagnostic archéologique.
- les études d'aménagement du secteur Moulin / Tanneurs / Jeanne d'Arc, accompagnées de purges provisoires.

Ces démarches sont parfois invisibles pour le grand public. Elles sont pourtant essentielles et consomment bien des énergies. Car bien aménager, c'est d'abord bien étudier, bien anticiper, bien comprendre.

En 2025, la politique de sécurisation s'est faite par :

- l'élargissement de la zone 30, l'aménagement d'une rue scolaire, la piétonisation de la rue des Fonts, le développement de la vidéoprotection (47 caméras à ce jour).

L'objectif n'est pas de contraindre, mais de protéger. Protéger les plus vulnérables : les enfants, les seniors, les piétons, les cyclistes. Faire de l'espace public un lieu partagé, respectueux et lisible.

L'année 2025 a aussi été marquée par des temps forts symboliques :

- le festival de culture urbaine.
- le 40^e anniversaire du jumelage.
- la fermeture forcée du Musée du Cinéma et de la Photographie pour la sécurité des visiteurs, du personnel et des bénévoles, qui n'était plus assurée, avec un accompagnement de la municipalité au niveau du personnel, au niveau du subventionnement et enfin par l'orchestration de recherches de solutions.
- l'obtention d'un prix départemental des rubans du patrimoine, décerné pour la réhabilitation de la tour de brassage du Musée Français de la Brasserie.



Le maire a souhaité très sincèrement une année de santé, de sérénité, de projets partagés, une année simple et belle, à hauteur d'hommes et de femmes.

Il a conclu sur ces mots :

« S'il fallait retenir une image de cette année 2025, ce serait celle d'une ville qui avance, pas à pas, avec constance et avec cœur. Une ville qui ne cherche pas à aller plus vite que ses habitants mais qui avance avec eux.

Nous avons progressé sans éclat inutile, sans agitation, mais avec sérieux, avec méthode, avec détermination. Et surtout, nous ne l'avons jamais fait seuls.

Nous l'avons fait ensemble : élus, agents, bénévoles, partenaires, habitants.

Chacun à sa place, chacun à sa façon, chacun avec sa pierre apportée à l'édifice commun.

Car au fond, une ville ne se résume ni à ses projets ni à ses chiffres.

Elle se reconnaît à la qualité de ses relations humaines, à la confiance qu'on s'accorde, à la capacité de faire société, aujourd'hui, et surtout demain. »

Exposition

L'exposition photo réalisée par Angèle THIRION a été présentée en avant-première lors de cette cérémonie des vœux. Composée à chaque angle du triptyque « Aménagement, Hommes de l'Ombre, le lien », elle rappelle que l'arboretum n'est pas seulement un aménagement paysager mais aussi une invitation à ralentir, à prendre le temps, à habiter autrement la ville.

Exposition visible du 19 au 31 janvier 2026 à la médiathèque - 5 rue Bonnardel et du 2 au 14 février 2026 à la MJC - 69 rue Charles Courtois

